



# Bulletin de l'ASL de "La Clairière"

N°19 – mai 2017

## Édito

### Le mot du président

Le 7 mai 2017, les Français ont élu leur 8<sup>ème</sup> président de la République.

Le 8 mai 2017 célébrait le 72<sup>ème</sup> anniversaire de la fin d'une époque tragique de notre histoire.

Ce 9 mai dernier, nous célébrions la journée de l'Europe, un espace de paix depuis plus de 70 ans. Notre résidence est un lieu paisible où nous nous ressourçons dans un environnement familial.

Nous avons tous tissé des liens d'amitié avec nombre de nos voisins. Les primo-acquéreurs de notre allée ont fait le choix d'une autogestion du domaine par une ASL. Depuis bientôt 30 ans, celles et ceux qui leur ont succédé, ont conservé cette volonté de servir bénévolement les intérêts communs de ce « presque » village de 220 maisons de presque un millier d'habitants.

Nous pouvons sûrement résoudre les quelques rares querelles de voisinage. L'été arrivant avec les fêtes qui l'accompagnent, un petit mot dans la boîte aux lettres des voisins, sans oublier ceux du fond de jardin, sera apprécié et évitera tout problème.

Retrouvons-nous au centre de la Clairière le dimanche 2 juillet pour partager un verre de l'amitié.

### Sommaire

- ÉDITO DU PRÉSIDENT
- LES DOSSIERS DE LA CLAIRIÈRE : L'ÉCLAIRAGE
- TRIANGLE VERT
- RÈGLES DE PRINTEMPS
- ENTRETIEN DES MAISONS
- N'OUBLIEZ PAS
- NOS JARDINS

### LE BUREAU

**Président de l'ASL :** Alain Faubreau – **Tresorerie :** Roselyne Boucher – **Secrétariat :** Marie-Françoise Leudet

**Architecture :** Jean-Éric Bourée & Jean-Luc Guyot –

**Voirie :** Jean-Éric Bourée & Éric Descorps-Declère –

**Espaces verts :** Corinne Hascoët, Aliette Baud & Anne-

Christelle Paris Maciejewski – **Éclairage :** Éric Descorps-Declère – **Gazette et site web :** Marie-Françoise Leudet

**GT Evolution du CDC et GT stationnement et sécurité :** Michel Fleischmann, Stéphane Gourg & Marie-Françoise Leudet

### LES DOSSIERS DE LA CLAIRIÈRE : L'ÉCLAIRAGE

Nous y voilà ! On vous l'avait annoncé en décembre pour le printemps. Celui-ci est un peu en retard mais il est là, et les luminaires vont l'être aussi. L'opération aura lieu sur deux semaines, entre le 22 mai et le 3 juin. Comme prévu, seules les lanternes sont changées et pour permettre aux employés de travailler, aucune voiture ne devra être garée au pied des mâts. Quant aux arbres, il faudra bien sûr veiller à ce que leur feuillage ne gêne pas, en dégageant 1m<sup>2</sup> autour des lanternes.

### RENDEZ LES PELOUSES AUX ENFANTS !



Faut-il choisir qui va occuper cet espace que l'on appelle traditionnellement « le triangle vert » ? Les chiens qui ont choisi (avec l'accord de leurs maîtres, semble-t-il) de faire leurs besoins dans l'herbe tendre ou bien les enfants dont certains aiment à poser leur petite tente ou jouer au ballon sur la même herbe tendre ?

Avouez qu'il est tout de même honteux de voir tant de déjections canines dans un espace initialement destiné à tous. Il ne viendrait à l'esprit d'aucun propriétaire de chiens de laisser ces déjections dans son jardin, alors pourquoi les laisser dans un espace commun ?

Plutôt que de faire appel à la législation, nous préférons croire en l'esprit civique et le bon sens... des maîtres de ces chiens. Pour rappeler cette évidence, nous allons mettre un petit panneau signalétique, faut-il en parsemer la pelouse ?

Et si vous nous dites que ce sont des chiens qui se promènent sans leur maître... rappelons que la **divagation des chiens est interdite sous peine d'amende.**

## Canalisations bouchées, un désagrément hélas fréquent

La Clairière a 28 ans et les canalisations d'eaux usées (tout-à-l'égout) se bouchent de temps en temps pour diverses raisons. La canalisation d'eau usée fait en général 100 mm de diamètre et est enterrée pour partie sous la maison puis jusqu'à la bouche de collecteur dans la rue. Les causes d'obstruction sont multiples et la résolution peut tout autant être simple que compliquée, et dans certains cas il faudra faire appel à un professionnel.

Voici un petit tour d'horizon :

Le problème vient-il de la maison ou de l'extérieur ? Pour le savoir, il suffit d'ouvrir un regard, en général proche de votre maison sur votre terrain, puis de tirer une chasse d'eau. Si l'eau ne coule pas rapidement, le bouchon est probablement entre la cuvette et le regard. Si l'eau coule mais repart difficilement ou encombre le regard, le bouchon est plus loin.

Pour **mieux trouver la cause**, on peut utiliser une caméra endoscopique. On l'enfonce dans le tuyau par un regard et on regarde ! (le regard porte bien son nom...)

Les **causes** les plus courantes : il peut s'agir d'un bouchon (de papier, de lessive ou de tartre), d'une racine ou autre déchet dans la canalisation, d'un regard caché encombré ou encore de l'endommagement du tuyau (cassure ou écrasement).

Souvent à la suite de travaux dans une maison, les conduits sont obstrués par des résidus du chantier, plâtre, sable etc. Si vous effectuez ou faites faire des travaux, il faut veiller à ne rien jeter dans les toilettes ou l'évier. Pensez aussi à filtrer les liquides jetables, faites attention à ne pas jeter de liquides polluants et jetez les restes à la déchèterie.

### Que faire pour résoudre le problème ?

Rappelons d'abord que l'utilisation de déboucheur chimique s'accompagne de certaines précautions car il risque de se produire de violentes réactions chimiques en cas de mélange de substances ; il est donc nécessaire d'attendre un peu puis d'effectuer un rinçage efficace dans un délai de 20 à 30 minutes après l'application.

Pour aller plus loin...

Quelques colotis ont bien voulu partager leur expérience ; voici quelques exemples de solutions mises en œuvre :

- La première disposition, et de loin la plus simple, consisterait à utiliser la hauteur de charge hydraulique de la maison, en déclenchant de façon simultanée la vidange des différents capacités de votre installation, à savoir, chasses d'eau et baignoire. Pour réaliser cette chasse hydraulique, il faut être organisé et le faire à plusieurs. Certes c'est simple et parfois couronné de succès mais cela peut aussi présenter le risque d'un débordement par les WC du rez-de-chaussée. Ce n'est donc pas la réussite assurée. Il va peut-être falloir envisager d'autres moyens.
- Utiliser un furet mécanique de plomberie, environ 90 euros par jour à la location (gros modèle 20 m) ou 40 euros environ à l'achat pour 10 m de long et 10 mm de diamètre.
- Utiliser un nettoyeur haute pression en privilégiant une puissance d'eau moins 130 bars et un bon débit (500 litres par heure). Coût environ 300 euros à l'achat ; 75 euros par jour à la location. Ce nettoyeur est préférable au furet mécanique car il nettoie en même temps.
- Si vous ne réussissez pas par vous-mêmes à déboucher convenablement votre canalisation, vous pouvez faire appel à un professionnel mais il se peut qu'un simple plombier qui ne dispose pas de matériel adéquat n'y arrive pas davantage.
- Il va donc falloir faire venir une entreprise spécialisée équipée d'un camion avec jet haute pression ou hydrocurateur. L'intervention d'une telle entreprise coûte en moyenne 250 euros de l'heure et le temps passe vite ! toute heure commencée est due. En général il faut compter entre 250 et 500 euros.
- Il peut aussi arriver que l'intervention d'une telle entreprise ne puisse résoudre le problème si le conduit est écrasé ou cassé. Dans ce cas, il faut casser la dalle cimentée pour accéder au tuyau et le remplacer. Opération lourde et coûteuse mais probablement incontournable à ce stade.

Au terme de ce tour d'horizon, nous précisons que si l'ASL présente des noms d'entreprises sur son site web par exemple, elle ne s'en porte pas garante, pas plus que des solutions mentionnées ci-dessus.

Certaines assurances vous proposent des prises en charge, nous n'avons pas suffisamment de recul mais sommes intéressés par vos retours pour en faire profiter la collectivité.

## ENTRETIEN DES MAISONS

Après les canalisations... passons aux toits !

L'an dernier nous vous disions que les entreprises de démoussage et de peinture avaient bien travaillé à la Clairière au printemps et en automne, que des portes de garage avaient été repeintes, ou changées pour des portes sectionnelles plus pratiques et nous nous en réjouissions. Nous faisons le même constat cette année et notre résidence ne s'en porte que mieux.

Le refrain de chaque printemps est le même... Nettoyer les mousses n'est pas une seule question d'esthétique mais une nécessité pour protéger toit et murs et en préserver l'intégrité.

Si vous faites appel à des artisans, mieux vaut en choisir qui soient capables de vérifier d'abord l'état de votre toiture, de changer les tuiles ou de les réparer selon les cas.

Vous ne voulez pas de produit chimique ? Vous pouvez adopter le nettoyage mécanique et éliminer les mousses, algues et lichens par brossage ou à l'eau sous pression. Attention toutefois à ne pas rendre vos tuiles poreuses par une pression trop importante.

Vous préférez utiliser un produit qui va faciliter le nettoyage ? Un produit qui ne soit pas agressif pour notre environnement mais qui soit efficace contre les mousses ? Certains seront efficaces immédiatement, avec les autres il faudra attendre deux mois pour en voir l'effet ; à vous de choisir.

Nous avons écrit quelques lignes à ce sujet dans la page « entretien » du site web :

<http://www.asllaclairiere.fr/entretien.htm>

Vous trouverez aussi à la page « adresses », les coordonnées d'entreprises qui font un tarif préférentiel pour les habitants de la Clairière. Mais nous vous rappelons là encore que si vous avez été satisfaits d'autres entreprises, ce serait utile de communiquer leur nom au webmaster pour que tout le monde puisse profiter des "bonnes adresses".

## ET N'OUBLIEZ PAS SÉCURITÉ



La vitesse dans la résidence est limitée à 20km/h, rocade comme doigt de gant. Et bien évidemment tout piéton a la priorité. Évident pour tout le monde ? Nous le rappelons malgré tout !

## RÈGLES DE PRINTEMPS

### La hauteur des grillages et des haies

**1,50 m devant, 1,80 m sur les côtés**

### Nuisances sonores

Avec le printemps... et qui sait, un peu de chaleur, les fêtes dans le jardin ou dans une maison fenêtres ouvertes vont se prolonger tard dans la nuit, vos voisins n'y sont pas invités, laissez les dormir tranquilles !

Les travaux de jardinage ou de bricolage vont reprendre. La commune donne les horaires :

- Les jours ouvrables, de 8h30 à 19h (en respectant l'heure du déjeuner) ;
- Le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- Le dimanche, de 10h à 12h.

## APPEL DE CHARGES

**15 mai**... c'est la date limite de paiement. Il est encore temps de faire un virement ou de déposer votre chèque dans la boîte à lettres du n°147.

## NOTRE RENDEZ-VOUS PRINTANIER : apéritif

### Dimanche 2 juillet

Nous organisons à nouveau cette année un apéritif en espérant rassembler le maximum d'entre vous et passer ainsi une heure ou deux de façon conviviale. Ce sera l'occasion aussi d'accueillir les nouveaux propriétaires.

La date est fixée en fonction de la fête de l'école, pensant que vous serez moins nombreux à désérer la Clairière pour le week-end.

L'an dernier, quelques-uns ont apporté leur barbecue et ont ainsi poursuivi la journée. Pourquoi ne pas refaire la même chose cette année ?

**Rendez-vous à 12h15 sur le "triangle vert"  
qui nous l'espérons sera propre...**



## NOS JARDINS. Les saints de glace

« Avant saint Servais point d'été, après saint Servais plus de gelée »



St Mamert



St Pancrace



St Servais

D'où vient donc ce dicton populaire ? D'un mélange de légende et de réalité !

Pendant de nombreux siècles, en Europe

Centrale, le printemps a été touché par des périodes de gel à répétition, c'est ainsi qu'est apparu l'événement climatique récurrent connu sous le nom de saints de glace.

Les saints de glace désignent trois saints catholiques : saint Mamert, saint Pancrace et saint Servais fêtés depuis le Moyen Âge toujours aux mêmes dates le 11, 12 et 13 mai. Les agriculteurs les priaient pour qu'ils les préservent du froid et des gelées, ultime sursaut de l'hiver observé à cette période.

Avec le passage au calendrier grégorien en 1582, les dates des saints se sont décalées et la réforme du calendrier a repoussé le début des saints de glace au 19 mai.

Après cette date, le gel ne serait-il plus à craindre ?

« Mamert, Pancrace, Servais sont les trois saints de glace mais saint Urbain les tient tous dans sa main ».

Attention ! la période de gel peut encore être observée jusqu'au 25 mai à la saint Urbain comme nous le dit ce vieil adage.

Ne cherchez pas sur votre calendrier les noms de Pancrace, Mamert et Servais à ces dates-là... Ces prières ressemblent plus à des prières païennes qu'à une véritable ferveur chrétienne, nos trois saints ont été remplacés en 1960 par sainte Estelle, saint Achille et sainte Rolande. Quant à la saint Urbain, elle a laissé place à la sainte Sophie.

### Le point de vue des scientifiques

Les scientifiques interprètent cette période froide par des observations astronomiques, la terre se trouve à cette période de l'année dans un environnement où les poussières stellaires seraient plus importantes. La période des saints de glace correspond aussi à la fin d'une autre période, celle de la lune rousse. Au début du printemps, si le ciel est clair les températures s'équilibrent par le rayonnement, celui-ci est plus important au sol et sur les plantes que dans l'air. La température peut-être juste au-dessus de zéro dans l'air et inférieur à zéro au niveau des plantes. Les jardiniers constatent un roussissement des

jeunes pousses, comme si elles étaient brûlées d'où le nom de lune rousse.

Le plus important en mai est d'observer le soir le ciel. S'il est couvert : rien à craindre mais si on remarque que le ciel est très dégagé, éclairé par les étoiles et la lune : le gel est fort à craindre.

Aujourd'hui encore, les jardiniers attendent le passage de ces trois ou quatre dates fatidiques avant de se lancer dans leurs travaux.

## Lutter contre les pucerons ? Il y a les insecticides bien sûr, mais pas seulement... et les coccinelles pourraient être les bienvenues !

Ne voyez pas de lien entre les deux articles parce qu'elles s'appellent « bêtes à bon dieu » !

Avec le printemps, un nouvel ennemi envahit les jardins : le puceron. Pourquoi ne pas inviter ces petites bêtes pour nous aider à nous débarrasser de ces pucerons ?

Si tout le monde connaît la coccinelle à sept points (*Coccinella septempunctata*), on ne connaît guère ses petites sœurs, et ce sont elles, et surtout leurs larves, les dévoreuses de pucerons ; celle dont les larves sont les plus gourmandes en pucerons est la coccinelle à deux points, moins répandue dans la nature. Ce qui signifie aussi qu'il faut réduire au maximum les insecticides ou pesticides pour qu'ils ne viennent pas détruire ces nouvelles alliées.



Comment les faire venir dès maintenant ? Il suffit d'acheter des larves de coccinelles en jardinerie (à partir de 10 euros les 30) : choisissez les larves de coccinelles françaises, de préférence à deux points et évitez absolument les larves de coccinelles asiatiques qui risquent de choisir votre maison pour y hiberner en masse et qui ont tendance à provoquer l'extinction des coccinelles françaises adaptées à notre climat.

Pour mieux les attirer, semez des graines de capucines, de soucis et de fèves (ces fleurs se couvrent de pucerons et forment ainsi de véritables garde-manger). Vous pouvez ajouter d'autres plantes comme des achillées, anthémis, centaurées, bourraches ou absinthe.

Pensez-y cet hiver : si vous leur offrez un gîte dans votre jardin, les coccinelles hiberneront et sortiront de leur léthargie dès le début du printemps. Le cycle se met en route : ponte des œufs, transformations en larves prêtes à dévorer chacune jusqu'à 200 pucerons par jour ! Ce sera l'objet de notre chronique jardinage de cet automne !